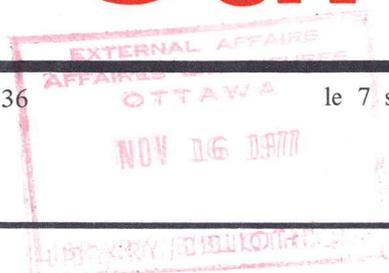




Ottawa, Canada

Volume 5, N° 36  
(Hebdomadaire)

le 7 septembre 1977



|                                                                                 |   |
|---------------------------------------------------------------------------------|---|
| Bilan positif du Centre de recherches pour le développement international . . . | 1 |
| Adoption de la Charte du français au Québec . . . . .                           | 3 |
| Nomination des représentants du Québec à la Commission Pepin-Robarts . . . . .  | 3 |
| Évolution politique des Territoires du Nord-Ouest (T.N.O.) . . . . .            | 4 |
| Au coeur des cristaux . . . . .                                                 | 5 |
| La chronique des arts . . . . .                                                 | 6 |
| Les Canadiens se souviennent . . . . .                                          | 8 |
| Jeux universitaires mondiaux — Le Canada termine au septième rang . . . . .     | 8 |
| Nouvelles brèves . . . . .                                                      | 8 |

## Bilan positif du Centre de recherches pour le développement international

*Le Centre de recherches pour le développement international (CRDI) a publié récemment son rapport annuel. La période couverte par le rapport (avril 1976-mars 1977) a été particulièrement active et encourageante pour le CRDI qui a vu la réalisation de nombre de ses projets ainsi que les résultats concrets de plusieurs de ses initiatives.*

Hebdo-Canada présente cette semaine certains extraits du rapport touchant à des problèmes fondamentaux tels que l'éducation, les problèmes de l'eau et de la santé, l'agriculture, etc., et sur le rôle important joué par le CRDI dans la création et l'extension de systèmes internationaux d'information dans plusieurs domaines.

### Quelques faits et chiffres

Le CRDI a joué un rôle de tout premier plan dans la création du Centre international de recherches agricoles dans les zones sèches, et il est parvenu à réunir un groupe d'organismes donateurs pour fonder le Conseil international pour la recherche en agroforesterie, qui entrera en service sous peu. Dans les deux cas, il s'agissait de combler des lacunes graves en matière de recherche dans les pays du Tiers-Monde.

Par ailleurs, le Centre continue d'oeuvrer à la création et à l'extension de systèmes internationaux d'information dans des domaines tels que l'agriculture, l'hygiène et l'adduction d'eau en milieu rural, et les sciences du développement.

En un an le Conseil des gouverneurs du Centre a approuvé 137 nouveaux projets

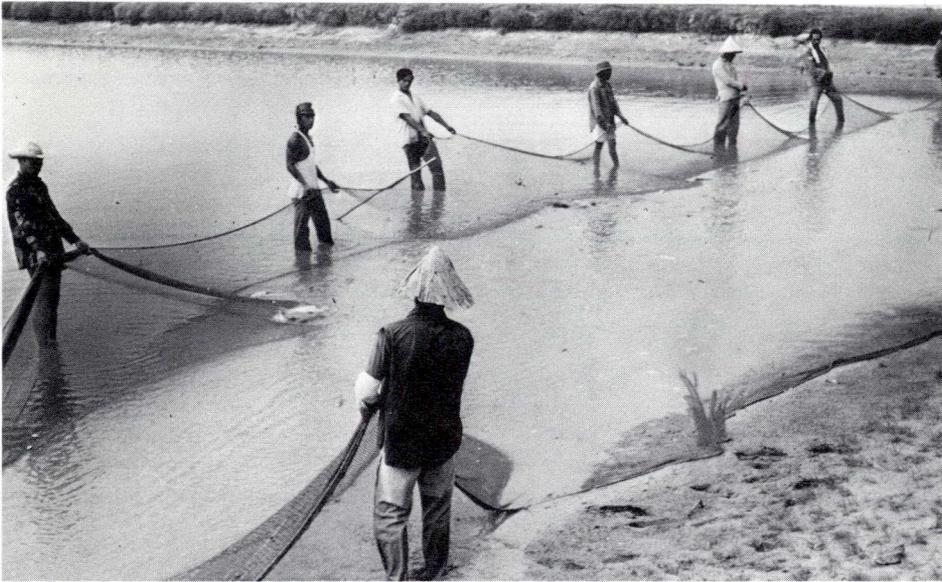
représentant 26,7 millions de dollars, ce qui témoigne d'une augmentation d'activité considérable. La Division des sciences de l'agriculture, de l'alimentation et de la nutrition autorisait pour sa part la mise en oeuvre de 55 projets leur allouant 12 millions de dollars; celle des sciences sociales et des ressources humaines en finançait 25, avec 5,7 millions; la Division des sciences de la santé se voyait attribuer 4,1 millions pour 29 nouveaux projets tandis que celle des sciences de l'information recevait 4,5 millions pour 21 nouveaux projets.

Il faut ajouter à tout cela les crédits de 1,9 million de dollars affectés aux activités (colloques, séminaires et vacations d'experts-conseils) qui précèdent en général le lancement de tout projet d'envergure et qui ont atteint cette année le

Le Centre de recherches pour le développement international est une corporation publique, créée par loi du Parlement canadien. Ses buts sont: "D'entreprendre, d'encourager, de soutenir et de poursuivre des recherches sur les problèmes des régions du monde en voie de développement et sur les moyens d'application et d'adaptation des connaissances scientifiques, techniques et autres au progrès économique et social de ces régions et, dans la réalisation de ces objectifs

- . de s'assurer les services de scientifiques et techniciens des sciences naturelles et des sciences sociales, tant du Canada que de l'étranger;
- . d'aider les régions en voie de développement à se livrer à la recherche scientifique, à acquérir les techniques innovatrices et les institutions requises pour résoudre leurs problèmes;
- . d'encourager en général la coordination de la recherche pour le développement international; et
- . de promouvoir la coopération en matière de recherche portant sur les problèmes de développement entre les régions développées et les régions en voie de développement, à leur avantage réciproque."

7 sept - 77



Clyde Sanger

*Le CRDI apporte son aide à des projets de recherche dans les pays en développement. (Ci-dessus), pêche au moyen de filet au Centre de recherche sur la pisciculture de Mardi en Malaisie. (A droite), une femme éthiopienne prépare son pain fait de triticales, dans le cadre du programme d'amélioration du triticales.*

nombre de 216. Enfin, il convient de mentionner les larges sommes que le Centre continue de consacrer à la formation et au perfectionnement de jeunes spécialistes du Tiers-Monde, à qui il a octroyé, dans le cadre de son programme de ressources humaines, 87 bourses et subventions représentant au total 1,8 million de dollars.

Le tableau des activités du Centre s'est enrichi en 1976-1977 de projets menés à bonne fin, ce qui porte à 94 le chiffre global des réalisations, depuis sa création, sans compter bien sûr tous ceux qui ont atteint leur deuxième ou troisième phase d'exécution, les chercheurs étant en mesure, grâce aux résultats obtenus, de pousser leurs travaux plus avant.

Le personnel employé par le Centre à son siège comprend une forte proportion de ressortissants des nations en développement et celui employé par ses cinq bureaux régionaux vient, en majorité, des régions où ceux-ci sont respectivement établis, soit à Bogota, au Caire, à Dakar, à Nairobi et à Singapour. Ces bureaux régionaux jouent un rôle vital dans les activités du CRDI, dont ils constituent en quelque sorte les antennes par lesquelles celui-ci maintient un contact absolument essentiel et direct avec gouvernements, instituts de recherche, universités, chercheurs et scientifiques; le CRDI s'assure ainsi la communication indispensable qui lui permet de rester à l'écoute du Tiers-Monde et, partant, d'être directe-

ment confronté aux réalités, besoins et aspirations des pays en voie de développement.

#### **Comportement bureaucratique négatif**

Les pays d'Asie, eux, veulent en savoir plus; trois gouvernements ont donc sollicité et obtenu du Centre, en 1975, une subvention pour étudier la corruption au sein de leur administration et faire ainsi oeuvre de pionnier. Leur initiative a suscité beaucoup d'intérêt dans la région: quelques mois plus tard, deux pays venaient se joindre à eux et avec les autres qui en ont fait la demande l'année dernière, le nombre total des participants s'élève maintenant à dix.

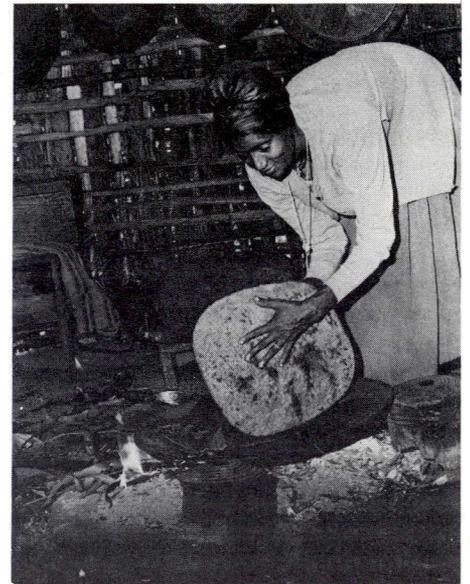
D'une durée de deux ans, ces études porteront d'abord sur la définition et l'analyse du "comportement bureaucratique négatif" qui, pour les besoins de la présente recherche, a été défini selon des critères juridiques plutôt que moraux. Les chercheurs tenteront également de cerner la différence qui existe entre les actes que la société tolère et ceux qui sont permis d'après la loi. Enfin, ils se pencheront sur les méfaits de la corruption administrative, tant du point de vue économique que social, et étudieront particulièrement ses répercussions sur les programmes de développement.

#### **Développement des petites entreprises**

L'agriculture est sans conteste l'activité principale dans les campagnes, mais elle

ne suffit pas. Il faut donc d'autres sources de revenus et d'autres emplois, que nombre de pays en développement pensent pouvoir assurer par la présence de petites entreprises. Malheureusement, la plupart des petites industries traditionnelles sont souvent improductives, mal administrées et elles ont beaucoup à apprendre. TECHNUNET-Asie est un réseau mis sur pied avec l'aide du CRDI en 1973 par onze organisations de neuf pays sud-asiatiques et qui est entré en 1976 dans la deuxième phase de ses activités.

Le rôle de TECHNUNET est important pour les entreprises asiatiques, dont beaucoup sont situées dans les régions rurales. En plus de publier un bulletin mensuel, il offre un service d'information technique et participe à la formation de conseillers industriels pouvant répondre



Neill McKee

aux demandes d'aide des petites industries. TECHNUNET prévoit au cours de sa Phase II l'extension de son programme de formation et l'"asianisation" de son service d'information technique qu'il vise à rendre entièrement autonome dès 1980.

Un autre projet de même nature, toujours en Asie, vient d'être lancé, grâce à une subvention du CRDI, par des chercheurs de sept pays différents qui vont analyser en détail les programmes gouvernementaux d'aide financière et technique à la petite industrie, en matière de formation, d'orientation et de coordination entre les différents organismes oeuvrant dans ce domaine. Ceux-ci, ainsi qu'au moins 100 industriels dans chaque pays — des secteurs textiles, cuir et bois —, témoigneront de leur expérience des programmes gouvernementaux. Les cher-

## Adoption de la Charte du français au Québec

Le projet de loi 101 sur la langue au Québec, projet qui a fait l'objet de vives controverses, a été adopté par 54 voix contre 32, le 26 août par l'Assemblée nationale du Québec.

Les principes de base restent les mêmes que ceux du Livre blanc présenté le 27 avril à l'Assemblée par le ministre d'État québécois au développement culturel, M. Camille Laurin. Cependant, plusieurs amendements ont été apportés.

Ainsi, la Loi permet l'accès aux écoles anglaises aux enfants souffrant de graves problèmes d'apprentissage et à ceux venant d'une autre province canadienne ayant signé un "accord de réciprocité" avec le Québec, c'est-à-dire d'une province où un enfant de langue française peut recevoir l'enseignement en français.

Autre modification, la Loi donne aux compagnies dont le personnel travaille principalement en anglais la possibilité de négocier avec l'Office de la langue française des programmes, adaptés aux individus, visant à promouvoir l'usage du français dans leurs activités.

### Principes de base

Les principes de base de la nouvelle loi sont les suivants:

- à l'avenir, l'accès aux écoles anglaises sera restreint aux enfants dont le père ou la mère ont fréquenté une école primaire de langue anglaise du Québec (avec quelques exceptions pour la période de transition);

### Nomination des représentants du Québec à la Commission Pepin-Robarts

Le bureau du premier ministre a annoncé que Mme Solange Chaput-Rolland et M. Gérard Beaudoin avaient été nommés représentants du Québec au sein de la Commission canadienne sur l'unité nationale.

Rappelons que cette commission, coprésidée par M. John Robarts, ancien premier ministre de l'Ontario, et M. Jean-Luc Pepin, ancien ministre fédéral, a été créée en juillet dernier pour promouvoir l'unité canadienne auprès des groupes de citoyens du pays. Les nominations des deux représentants québécois complètent la composition de la commission.

### On s'attend à ce que des pressions soient faites sur le gouvernement fédéral

Selon un rapport de la Presse canadienne, le gouvernement fédéral doit s'attendre à voir s'amplifier les pressions faites pour l'inciter à prendre des mesures face à la Charte du français maintenant que le projet est devenu loi.

Toujours selon le rapport, le ministre des Postes, M. Jean-Jacques Blais, a déclaré que le gouvernement fédéral discuterait de cette question à une réunion du Cabinet prévue pour le début de septembre. Le premier ministre Trudeau avait dit plus tôt que le gouvernement fédéral ne prendrait aucune mesure avant que le projet ne devienne loi et qu'alors on pourrait enquêter sur sa validité.

Le rapport poursuit: "L'opposition conservatrice insiste pour que l'on conteste la validité de la loi, car elle viole les droits de la minorité anglophone du Québec en restreignant les inscriptions dans les écoles anglaises de la province.

"A travers le Canada, la réaction des hommes politiques provinciaux à l'adoption du projet a été empreinte d'un mélange de regret et de déception.

"David Stewart, sénateur libéral, pour la Saskatchewan, a dit que 'la loi fort controversée sur la langue ne faciliterait pas la communication entre les francophones du Québec et le reste du Canada. C'est regrettable de constater qu'au moment où les autres provinces progressent vers la reconnaissance du bilinguisme et du droit des langues minoritaires le Québec fait marche arrière.'

"Pour le chef du parti libéral de l'Ontario, Stuart Smith, qui est originaire de Montréal, le projet de loi est regrettable mais, de son côté, le premier ministre William Davis réagit avec plus d'optimisme.

"Davis a déclaré qu'il espérait que Québec 'repenserait le projet de loi, particulièrement à la lumière des initiatives prises dans tout le Canada en faveur d'un enseignement en français'.

"Pour sa part, le chef du NPD de l'Ontario, Stephen Lewis, a déclaré qu'il regrettait la précipitation avec laquelle le projet avait été adopté."

- d'ici à 1983, les entreprises doivent obtenir des certificats attestant qu'elles font des efforts pour promouvoir l'usage du français et pour engager du personnel de langue française;
- le français est la seule langue officielle des tribunaux, des commissions d'arbitrage; c'est aussi la seule langue utilisée pour les lois et règlements du gouvernement;
- le français est la langue de l'administration publique, ce qui comprend le gouvernement, les organismes du gouvernement, les municipalités, les commissions scolaires, les services de la santé et du bien-être; l'anglais cependant peut être utilisé dans les communications internes des services sociaux, des hôpitaux, des municipalités et des conseils d'administration desservant une population à majorité anglaise.

M. Gérard Beaudoin, doyen de la faculté de droit civil de l'Université d'Ottawa et spécialiste en droit constitutionnel, a déjà agi en qualité de conseiller auprès de la Chambre des communes à Ottawa et auprès du gouvernement québécois.

Mme Chaput-Rolland est l'auteur de plusieurs ouvrages sur des problèmes d'actualité nationale et internationale et a déjà animé une émission d'affaires publiques sur les ondes du réseau T.V.A. Avant sa nomination, elle présentait chaque jour un éditorial sur les ondes du réseau Télémedia. Dans celui du 26 août elle explique ainsi les raisons qui l'ont amenée à accepter cette mission: "...qu'ai-je fait d'autre depuis vingt ans, à travers micros, caméras et livres que de chanter à la façon

de Joséphine Baker 'J'ai deux amours mon pays et le Québec'. Je ne crois pas que servir le premier consiste à desservir le second; je refuse de croire que défendre la grandeur de l'un c'est briser l'aspiration de l'autre. Et, parce que je crois deviner chez mes compatriotes anglais et français, vieux comme jeunes, le désir de vivre dans le respect et la liberté sans pour autant imposer ce respect et cette liberté à coup de lois ou d'agression je me joins timidement oui, mais complètement à cette Commission Pepin-Robarts...

L'annonce officielle d'un nouvel hebdomadaire francophone, *Le Journal de Cornwall* a été faite dernièrement.

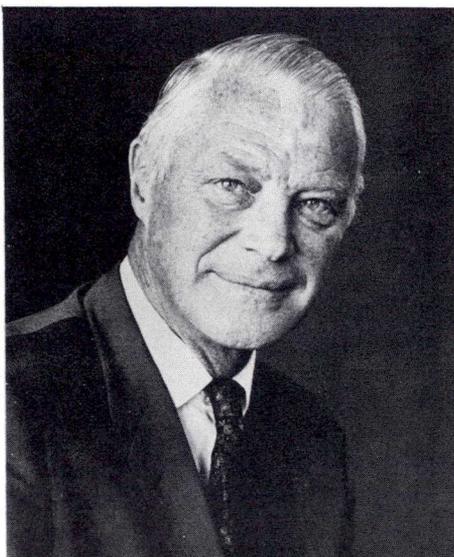
## Évolution politique des Territoires du Nord-Ouest (T.N.O.)

L'importance qu'attache le gouvernement au développement du Nord canadien, l'a conduit à nommer récemment un représentant spécial du gouvernement pour l'évolution constitutionnelle dans les Territoires du Nord-Ouest. (Voir *Hebdo Canada* n° 35 du 31 août.)

Cette semaine *Hebdo Canada* présente des extraits d'un article sur l'évolution politique des Territoires du Nord-Ouest, article qui accompagnait le communiqué annonçant la nomination de M. Drury au poste de représentant spécial.

Au cours des dernières années, les questions constitutionnelles ont revêtu une importance croissante au Yukon et dans les T.N.O., au fur et à mesure qu'évaluaient les administrations territoriales et que les groupes autochtones formulaient leurs revendications foncières. La plupart des pressions et tensions qui se manifestent de nos jours dans les T.N.O. résultent de trois facteurs principaux:

- la demande générale d'un plus grand degré d'autonomie tant au niveau du territoire qu'à celui des collectivités;
- la détermination des autochtones, c'est-à-dire les Indiens, Inuit et Métis d'obtenir reconnaissance et pouvoir, en grande partie au moyen du règlement de leurs revendications foncières;
- le besoin urgent d'imprimer une orientation et un rythme à l'essor économique de toutes les parties des T.N.O., longtemps dominé par les fantaisies et fluctua-



M. Charles Drury



Office national du film

*Derrière le sourire de ces enfants Indiens, l'espoir d'une évolution des T.N.O. répondant aux besoins de tous les habitants.*

tions manifestées dans l'exploitation des ressources non renouvelables.

Ces trois facteurs ont joué un rôle très important dans l'étude faite sur une assez longue période et qui a mené à une décision sur le projet de pipe-line dans le nord. Ils engendrent des forces destructives, ils influent les uns sur les autres et ils continuent de toucher directement le sens que prendra l'évolution politique des T.N.O. au cours des quelque dix années à venir.

L'administration territoriale, désormais dirigée par un conseil entièrement élu, cherche à élargir ses compétences, à accroître ses pouvoirs et à obtenir une plus grande mainmise sur tous les aspects de la vie dans le Nord. Ces objectifs se reflètent au niveau communautaire en ce sens que les conseils de municipalités, de hameaux et de localités s'affirment de plus en plus. Parallèlement, les associations autochtones, plus particulièrement la Fraternité des Indiens des T.N.O. et Inuit Tapirisat du Canada, ont oeuvré pour diminuer l'emprise de l'administration territoriale et de son conseil, pour orienter l'évolution politique à la base et pour faire des autochtones un peuple fort politiquement et économiquement dont la culture serait, de surcroît, reconnue; ils l'ont fait surtout par l'entremise des revendications foncières que le gouvernement fédéral s'est engagé depuis 1973 à régler par voie de négociation.

En somme, le gouvernement reconnaît que toutes ces affirmations d'objectifs et d'aspirations politiques sont légitimes et

arrivent à point nommé. En effet, la commission Carrothers, qui amorça véritablement le mouvement vers l'autonomie territoriale, ne recommandait-elle pas, en 1966, une nouvelle étude de la question dans dix ans, étude qui est en cours? Cependant, l'intransigeance avec laquelle les chefs de tous les partis politiques des T.N.O. tendent à exprimer leurs objectifs vient embrouiller et aggraver les questions à débattre. Une telle intransigeance a entraîné un durcissement des positions, a élargi le fossé entre les groupes raciaux et a créé un climat de confrontation qui, pour une petite population très éparpillée comme celle des T.N.O. ne pourrait qu'avoir des effets destructeurs.

### Politiques adoptées

L'évolution politique des T.N.O. relève entièrement de la responsabilité constitutionnelle du gouvernement fédéral. Et ce dernier a adopté certaines politiques qui, depuis un certain temps, touchent directement sa responsabilité à cet égard, notamment:

- l'adoption en décembre 1970 des objectifs nationaux pour le Nord qui comportaient la poursuite de l'évolution vers l'autonomie;
- l'importance et la priorité accordées dans l'énoncé de politique sur le Nord de mars 1972, à la nécessité de répondre aux besoins de tous les habitants du Nord;
- l'engagement (contenu dans la déclaration d'août 1973 définissant la politique adoptée à l'égard des revendications foncières des Indiens/Inuit) de négocier avec

divers groupes de revendicateurs venant du Yukon et des T.N.O., les règlements des revendications globales;

— la participation croissante des populations locales et des autres groupes aux procédures de prise des décisions en matière d'exploitation des principales ressources, confirmée depuis 1974 par la désignation et les travaux de la Commission d'enquête Berger;

— l'insistance mise depuis 1975 à l'égard de la politique adoptée envers les Indiens/Inuit, en vue de la promotion et de la protection de la personnalité ethnique des peuples autochtones au sein de la société canadienne et l'établissement de meilleures relations avec eux en les faisant collaborer à l'élaboration des politiques et programmes qui les intéressent...

#### Sauvegarde des droits des autochtones

Le gouvernement a appris par diverses sources que les groupes d'Indiens, d'Inuit et de Métis des T.N.O. veulent obtenir certaines assurances politiques et légales garantissant la sauvegarde de leurs droits et de leurs intérêts, quels que soient les changements susceptibles d'intervenir par la suite dans la composition de la population, dans le domaine des responsabilités, des pouvoirs et du rôle de l'administration territoriale, ainsi que dans le caractè-

re et le fonctionnement de l'économie des Territoires.

Leurs langues, leur vie culturelle en général, leurs terres, les traditions que représentent pour eux la chasse, la pêche et le piégeage, ainsi que leur contribution à l'activité des organismes paragouvernementaux s'intéressant à des questions aussi importantes que l'éducation, la gestion de la faune, l'utilisation, la conservation et la protection environnementale des terres de surface sont des choses auxquelles tiennent particulièrement les populations autochtones.

Il n'est pas facile de trouver réponse à cette question extrêmement vaste de la sauvegarde des droits et des intérêts des minorités de diverses régions des T.N.O., mais elle exige qu'on lui accorde toute l'importance qu'elle mérite au cours de négociations de revendications et de toute consultation politique sur l'évolution constitutionnelle. En raison de la nature complexe de la répartition démographique actuelle et d'une évolution éventuelle importante de la composition de la population des Territoires, il paraît souhaitable que toute mesure législative proposée en vue d'établir des droits et des garanties politiques favorise un sain équilibre entre les droits de la minorité et ceux de la majorité...

#### Au cœur des cristaux

Il faut s'y prendre de bonne heure pour déterminer la structure cristalline et moléculaire d'un nouveau composé. Cristallographe et professeur de physique à l'Université du Québec à Montréal, M. Pierre Richard estime que pour préciser la position des atomes les uns par rapport aux autres à l'intérieur d'un composé, il faut compter au moins deux mois, mais la plupart du temps bien davantage. En Angleterre, une femme a consacré 20 ans de sa vie pour trouver la composition de la vitamine D. Quant à lui, il amorce sa onzième année de recherche.

“La cristallographie est une science hybride, déclare Pierre Richard; elle s'applique à plusieurs disciplines fondamentales: physique, chimie, biologie, pharmacologie, métallurgie... Elle permet de mieux comprendre et d'expliquer les propriétés naturelles de certains composés, telles les propriétés électriques, chimiques ou biologiques; on peut parfois, dans un deuxième temps, synthétiser de nouveaux composés ayant des propriétés plus intéressantes, en substituant un atome ou une partie de molécule à une autre.”

Cette technique est utilisée en pharmacologie, par exemple, pour expliquer le “comportement” d'un médicament dans un organisme, et en trouver de nouveaux. En métallurgie, cette science cherche à déterminer des composés dont les propriétés sont supérieures. Ainsi, en mettant du carbone dans le fer, on produit un acier beaucoup plus résistant. En physique, la connaissance précise des positions atomiques permet de prévoir les propriétés magnétiques, optiques ou de conductivité électrique d'un matériau.

Pour ce faire, Pierre Richard a reçu 18 000\$ du Centre national de recherches, répartis sur trois ans. Le Fonds institutionnel de recherche lui a en outre alloué un montant de 4000\$ pour l'achat d'un microscope. Il travaille plus précisément sur une série de composés baptisés MT-TCNQ; ces cristaux ne mesurent pas plus de 0,1 ou 0,2 millimètre, et offrent d'intéressantes propriétés de conductivité électrique. Le travail se fait en collaboration avec une équipe de chercheurs de l'Université de Sherbrooke.

“Parmi les composés dont on détermine la structure cristalline, un faible pourcentage seulement se prête à l'exploitation industrielle”, poursuit Pierre Richard. C'est le cas de la série TCNQ.



Office national du film

Par l'art un peuple affirme sa personnalité. Ici, l'artiste Kenjoak travaille à l'un de ses dessins. (Cap Dorset, T.N.O.)

# La chronique des arts

## Triomphe de "Sol" à Avignon — Autres spectacles québécois

"Sol", le personnage qu'incarne à la scène et à la télévision le comédien québécois Marc Favreau, a connu un véritable triomphe au Festival d'Avignon.

Les critiques parues dans la presse française ont été très élogieuses; selon certains journalistes: "De tout ce qui est venu du Québec ces dernières années, "Sol" est sans aucun doute le spectacle le plus réussi, le plus original, le plus professionnel et le mieux accueilli. Tous les publics y sont accessibles et c'est un délire incessant pendant 90 minutes. Phénoménal!"



Sol, étonné de son succès.

Le théâtre gestuel connaît une véritable période de renaissance et le XXXI<sup>e</sup> Festival d'Avignon, en liaison avec le Festival international de Pantomime de Cologne, "Gaukler 77", invitait cette année dix compagnies et solistes de plusieurs pays, représentant des tendances très diverses.

En plus de sa participation au festival officiel, dont il était l'invité, Sol a donné d'autres spectacles, par exemple au club Léo Lagrange. Signe de son succès: une heure avant l'ouverture de nombreux jeunes spectateurs attendaient déjà sous la pluie.

Une soirée québécoise a eu lieu au cabaret du Club avec, en vedette, Francine Reeves, auteur, compositeur et interprète. On pouvait aussi entendre de la poésie québécoise au Verger d'Urban V, par le Théâtre de la Commune

d'Aubervilliers, et, sur l'orgue historique de Pertuis dans le Vaucluse, un récital du montréalais Réjean Poirier, dans le Cycle d'orgue organisé par France Culture.

Les rencontres francophones, Télévision/Théâtre, organisées par l'Institut national de l'audiovisuel à Villeneuve-les-Avignon, présentaient le film de J.-P. Fugère, *Québec, Printemps 1918*.

Autre film présenté, *Le temps d'une vie*, de Roland Lepage. Le film raconte l'histoire de Rosanna Guillemette née au début du siècle dans une ferme en défrichement, "née pour un p'tit pain". Les

scènes évoluent, émouvantes et belles, au rythme des saisons de la vie.

Enfin, les "festivaliers" ont pu assister à une représentation de la pièce de Michel Garneau, *Quatre à quatre*, mise en scène par Gabriel Garron. (La pièce avait été présentée la saison dernière à Aubervilliers et au petit théâtre Génier de Chaillot.)

Les spectacles québécois s'intégraient dans les 750 manifestations mises au programme des 43 festivals, qui ont eu lieu dans 75 endroits différents de Provence, sans compter les spectacles *off* du Festival d'Avignon. De quoi nourrir intellectuellement les vacanciers de passage venus des quatre coins du monde.

## Deux expositions d'art canadien enchantent le public espagnol

L'exposition de photographies de l'Office national du film, intitulée *Kaléidoscope d'hiver*, a été reçue avec enthousiasme dans les huit villes espagnoles où elle a été présentée au printemps dernier et au cours de l'été. Devant le succès remporté par l'exposition il est question d'en prolonger la présentation jusqu'en mars ou avril de l'an prochain. Avec la collaboration de l'ambassade du Canada, des mu-

sées et des galeries d'art, ont également été présentés: une exposition de photographies intitulée *Canada*, des films choisis de l'O.N.F., des poupées en costumes d'époque et une collection de gravures appelée *Oiseaux et esprits esquimaux*. Dans de nombreux centres, on a organisé une "Semaine du Canada" pour amener les Espagnols à mieux apprécier notre pays.



L'ambassadeur du Canada, M. Georges Blouin (le quatrième à partir du côté gauche), ouvre l'exposition de photographies intitulée *Canada* à l'Instituto de Cultura Hispánica, à Madrid, le 12 avril. L'exposition parcourra l'Espagne jusqu'en décembre. M. Blouin accueille le duc de Cadix, président de l'Institut. On voit également (de gauche à droite) Mme Blouin, M. Salvador Bermudez de Castro y Bernaldes, directeur général de la politique étrangère pour l'Amérique latine, M. Ricardo de Garnica, ministre-conseiller du Commerce du Guatemala, M. Mariano Vidal, directeur adjoint de la politique étrangère pour l'Amérique latine, et M. José Antonio Cuadra Echaide, ambassadeur d'Espagne en Honduras.

## Bilan positif du CRDI

(suite de la page 2)

cheurs se pencheront également sur des questions plus générales, comme la place de la petite entreprise dans les programmes de développement national. Il est à noter qu'ils suivront tous les mêmes méthodes pour tous leurs travaux afin d'en faciliter l'étude comparée, au terme de la recherche.

### Étude sur les applications de la technologie en milieu rural

Dans le domaine de la recherche scientifique et technique, un autre important projet, qui fera sans doute école, est en voie de réalisation au Mexique. Il veut ouvrir la voie à la mise au point et l'adoption de techniques fonctionnelles réellement utiles aux collectivités rurales pauvres. Or, il n'est pas facile de déterminer quelles sont les technologies qui se prêtent le mieux au développement rural. C'est donc, en quelque sorte, une étude-pilote, qui commencera par passer en revue les réalisations passées et par définir des critères permettant de mesurer le degré de réussite ou d'échec de chaque innovation. Les travaux subventionnés par le Centre, qui s'insèrent dans une vaste étude de l'économie rurale entreprise par des chercheurs mexicains, devraient donc apporter aux planificateurs mexicains, et à ceux des autres pays intéressés par la question, les données nécessaires au choix de la technologie la plus adaptée au développement rural de leurs pays respectifs.

Il est peu probable que l'alimentation en électricité se généralise dans les régions rurales des pays en développement, tout au moins dans un proche avenir. La recherche de solutions de rechange est d'autant plus compliquée que l'offre et la demande d'énergie en secteur rural est peu connue. A titre d'exemple, le programme du gouvernement des Fidji pour la création d'industries rurales dans les îles ne peut actuellement être réalisée en raison du manque quasi total d'information sur les ressources énergétiques de l'archipel. Une équipe de chercheurs de l'Université du Sud du Pacifique vient donc d'entreprendre, grâce à un octroi du CRDI, une enquête auprès des communautés rurales de certaines régions afin d'en établir les besoins actuels et futurs en énergie. Elle étudiera également les possibilités d'utilisation d'autres sources d'énergie, et notamment la production de

biogaz à partir de débris végétaux. Ce projet d'un an se penchera aussi sur les possibilités d'établir une industrie locale de matériel de production énergétique et sur les changements sociologiques entraînés par l'utilisation de nouvelles formes d'énergie. Un comité consultatif, formé de spécialistes du gouvernement et de l'Université, a été mis sur pied pour faire la liaison entre les responsables politiques et les chercheurs.

### L'eau et la santé

C'est dans les régions rurales des pays en développement que le besoin en eau est le plus aigu. Aussi le CRDI a-t-il intensifié son action dans ce domaine depuis deux ans. L'approvisionnement en eau est une question complexe. Il ne suffit pas d'installer une pompe ou un puits dans un village pour que la santé de ses habitants s'améliore. La contamination de l'eau d'un grand barrage d'irrigation peut causer des épidémies, de même qu'une irrigation excessive peut saturer les terrains ou encore augmenter leur salinité au point de les rendre impropres à la culture. La question de l'approvisionnement en eau met donc en jeu plusieurs disciplines et facteurs: l'environnement, la santé, l'hygiène, une technologie appropriée, la gestion et l'utilisation de l'eau, l'éducation et la formation, ainsi que les questions d'ordre socio-politique. Le CRDI oriente ses subventions de recherche vers l'étude de ces facteurs.

Cependant, un meilleur approvisionnement en eau ne peut garantir la bonne santé d'une population s'il ne se double d'un équipement d'évacuation et d'épuration des eaux usées. Il faut donc trouver des solutions économiques pour remplacer les systèmes traditionnels qui polluent les eaux souterraines et les eaux de surface et qui favorisent la reproduction d'insectes ou de parasites vecteurs de maladies endémiques. Le CRDI finance des recherches dans ce sens en Tanzanie, au Ghana et au Botswana. Bien qu'il s'agisse de trois projets distincts, leurs finalités sont les mêmes à bien des égards et les chercheurs qui y travaillent ont constitué une sorte de réseau reliant les différentes régions d'Afrique.

*Éduquer et informer les populations rurales.* Il est en effet primordial d'éduquer et d'informer les populations rurales si l'on veut améliorer leur santé. D'après les observateurs, même des petites communautés bien desservies en eau potable souffrent de maladies infectieuses et para-

sitaires. Au Guatemala, une équipe de chercheurs subventionnés par le CRDI étudie le mode de vie des familles. Ils espèrent découvrir le cycle de contamination et d'infection qui, en certains endroits, affecte 96 p. 100 des habitants, atteints, en permanence ou presque, de maladies débilitantes. S'ils y parviennent, les résultats de l'étude permettront à d'autres spécialistes de dépister des cas semblables et de mettre au point, pour rompre le cycle des maladies, des programmes d'éducation sanitaire sur l'utilisation de l'eau au foyer.

*Problèmes d'irrigation.* La lutte contre la maladie n'est qu'une facette du problème; l'irrigation en est une autre, assez mal connue elle aussi. Il faut donc élargir le champ des connaissances dans ce domaine. Pour ce faire, le CRDI a financé, en 1975, la mise sur pied du Centre international d'information sur l'irrigation (CIII), qui a pour mission d'analyser l'information recueillie sur les besoins hydrauliques en agriculture et de la mettre à la portée des gens intéressés, c'est-à-dire les fermiers, les chercheurs et les conseillers ruraux. Il s'agit d'un projet-pilote exécuté en grande partie au Moyen-Orient. Comme ce centre embryonnaire a atteint ses objectifs dès la première année, le CRDI a reconduit, pour trois ans, ses subventions afin de lui permettre de consolider ses assises et de chercher d'autres sources de financement. Le CIII publie un bulletin et une bibliographie annotée trimestriels sur l'irrigation; il envisage d'en augmenter le volume et la périodicité; le premier d'une série de documents spécialisés est déjà paru; son service de documentation a répondu à des demandes provenant d'une trentaine de pays.

### Comment protéger les récoltes

Dès ses débuts, le Centre a apporté son concours à la création d'un ensemble de recherches sur le manioc — culture de base de nombreux pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine. Les travaux portent principalement sur l'augmentation de la production céréalière du petit fermier. Une partie des recherches vise à découvrir un moyen efficace de combattre la mite-araignée verte (*Mononychellus tanajoa*), insecte minuscule mais extrêmement nuisible qui s'attaque particulièrement aux jeunes plants de manioc.

### Diffusion de l'information

Il ne saurait y avoir de développement rationnel de l'agriculture sans une diffu-

sion immédiate des résultats des travaux. Le CRDI, qui finance déjà les activités de plusieurs centres internationaux d'information sur le manioc, les légumineuses et l'irrigation agricole, a approuvé, l'an dernier, l'octroi d'une autre subvention pour l'établissement d'un centre d'information sur le sorgho et le mil. En fait, depuis sa fondation, le Centre a injecté environ trois millions de dollars dans les programmes d'information agricole, dont une bonne partie pour aider les pays en développement à participer à des entreprises comme AGRIS, système informatisé global d'information sur les sciences agricoles institué par la FAO. L'intérêt que le CRDI porte à AGRIS s'est d'ailleurs concrétisé par l'octroi, au cours de l'année écoulée, de plusieurs subventions, notamment pour une expérience originale visant à fournir, sur demande, une aide et

---

## Les Canadiens se souviennent

Le vendredi 19 août, pour marquer le 35e anniversaire du débarquement de Dieppe, la Musique des Forces armées canadiennes qui participe à la cérémonie de la Relève de la garde sur la colline parlementaire à Ottawa, a interprété ce jour-là une marche militaire intitulée *Les hommes de Dieppe*. Celle-ci est l'oeuvre de deux anciens combattants de la région de l'Outaouais ayant participé au débarquement: Steve Michell, qui l'a composée, et John Grogan, qui en a fait l'arrangement musical.

Rappelons que la plupart des 5 000 hommes qui ont participé à cette opération militaire lancée en 1942 étaient des Canadiens. Les deux amis se sont retrouvés dernièrement à Ottawa; ils ne s'étaient pas revus depuis 30 ans.

---

*Hebdo Canada* est publié par la Direction des services d'information, ministère des Affaires extérieures, Ottawa K1A 0G2.

Il est permis de reproduire les articles de cette publication, de préférence en indiquant la source. La provenance des photos, si elle n'est pas précisée, vous sera communiquée en vous adressant à Mlle Y. DuSault, rédacteur en chef.

*This publication is also available in English under the title Canada Weekly.*

*Algunos números de esta publicación aparecen también en español bajo el título Noticiario de Canadá.*

*Ahnlische Ausgaben dieses Informationsblatts erscheinen auch in deutscher Sprache unter dem Titel Profil Kanada.*

une formation "instantanées" aux services d'information agricole des pays en développement.

## Projets spéciaux

Le CRDI continue à gérer, pour le compte de l'Agence canadienne de développement international, l'exécution des projets sur le triticales, sur le manioc et les porcs et enfin sur les maladies de la faune au Kenya. De plus, il est le mandataire de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement, pour l'établissement du Centre international de recherches agricoles en zones sèches. Les dépenses engagées dans ces projets et dans d'autres projets spéciaux se montent à 2 805 millions \$ au cours de l'année financière, les frais de gestion pris à sa charge par le Centre lui-même durant cette période représentant 50 820\$.

---

## Jeux universitaires mondiaux — Le Canada termine au septième rang

Les Jeux olympiques universitaires mondiaux, tenus à Sofia, Bulgarie, se sont terminés le 28 août.

Le Canada a remporté un total de quatre médailles d'or, six d'argent et cinq de bronze. Ses performances ont été particulièrement remarquables en natation où il détient la deuxième place au tableau des médailles (4 médailles d'or, 5 d'argent et 4 de bronze).

---

## Nouvelles brèves

**Le secrétaire d'État** a annoncé l'octroi d'une subvention de 14 399\$ au centre d'accueil Rocky Native, de Rocky Mountain House (Alberta), pour son financement de base. Les centres d'accueil élaborent et mettent en oeuvre des programmes destinés à aider les autochtones qui quittent leurs collectivités pour s'adapter au milieu urbain.

**Les autorités canadiennes de l'Immigration** ont ordonné la déportation de trente-sept immigrants d'origine portugaise entrés au Canada avec un simple visa de touriste mais qui travaillaient illégalement à la Baie James (certains d'entre eux depuis trois ans).

**Le ministre de l'Éducation** de la Colombie-Britannique a annoncé la mise en place, dès septembre 1977, d'un cours de français dans l'enseignement primaire.

**M. George F. MacDonald** a été nommé récemment archéologue "supérieur" au Musée national de l'Homme à Ottawa. Chef de la Commission archéologique du Canada depuis 1969, M. MacDonald pourra désormais se consacrer entièrement à la recherche dans le domaine de la préhistoire du Canada ainsi qu'aux questions relatives à la muséologie. M. MacDonald, qui est très connu au Canada et aux États-Unis, agit aussi en qualité de conseiller auprès de nombreux organismes fédéraux et provinciaux.

**En juillet, le niveau désaisonnalisé du chômage** s'établissait à 859 000 personnes, soit une hausse de 12 000 par rapport à juin. Il a augmenté chez les femmes de 15 à 24 ans (13 000), alors qu'il a diminué chez celles de 25 ans et plus (-7 000). Il a augmenté de 5 000 chez les hommes de 15 à 24 ans et n'a presque pas varié chez ceux de 25 ans et plus.

**Le ministre de la Défense**, M. Barney Danson, a annoncé dernièrement que le colonel John De Chastelain, promu au grade de brigadier-général, était nommé commandant du Royal Military College de Kingston.

**L'opéra Aberfan**, de Raymond et Beverley Pannell, présenté par Radio-Canada, a remporté le Salzburg Television Opera Prize décerné le 21 août. Il a été choisi, parmi neuf autres opéras pour la télévision, par un jury international.

**Selon le bulletin** de la Chase Manhattan-Bank, l'économie canadienne devrait connaître une année meilleure en 1978. Le Bulletin appuie ses affirmations sur le fait que le produit national brut a augmenté d'environ 5 p. cent et que le taux d'inflation a connu une nette diminution. La Chase Manhattan Bank soutient que la construction d'un gazoduc nordique constituera un apport important à l'économie du pays.

**Pour la première fois** dans l'histoire du festival de Stratford, une femme, Marigold Charlesworth, originaire d'Ottawa, a fait la mise en scène d'une production théâtrale d'envergure, *Beatrice and Benedick* de Shakespeare.

**Le premier ministre** a annoncé la nomination de M. Pierre Camu au poste de président du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes.

**Une entente est sur le point d'aboutir** entre le gouvernement fédéral et le syndicat des fonctionnaires fédéraux sur la question de la prime au bilinguisme dont devraient bénéficier les employés travaillant dans les deux langues officielles.